

**Certification complémentaire**  
**« Langues et cultures de l'Antiquité »**  
**Académie de Lyon, session 2020**  
**Rapport du jury**

**Composition du jury**

Président : M. Michel Figuet, IA-IPR de Lettres.

Membres :

- Mme Florence Garambois, Maître de conférences HDR, professeur de langue et littérature latines, université Jean Monnet, Saint-Étienne.
- M. Denis Lamour, agrégé de lettres classiques, professeur honoraire au lycée Ampère.
- M. Nicolas Redoutey, agrégé de grammaire, professeur au lycée polyvalent Jacques Brel, Vénissieux, et chargé d'enseignement à l'Université Lumière-Lyon II.

**Statistiques**

Inscrits :

- Inscrits : 17
- Inscrits ayant envoyé un dossier : 9
- Présents à l'entretien : 8
- Admis : 7
- Refusés : 1

Répartition :

- Ayant présenté le latin uniquement : 7
- Ayant présenté le grec uniquement : 1
- Ayant présenté les deux langues : 1

Notes attribuées de 08 à 17/20 : 8

Origine des candidats par corps :

- Professeurs certifiés : 14
- Professeurs agrégés : 2
- Professeurs contractuels : 1

Origine des candidats par matière :

- Professeurs de lettres modernes : 13
- Professeurs de langues vivantes : 2
- Professeurs d'histoire et de géographie : 2

## Rappel des textes réglementaires

Organisation de l'épreuve :

- Note de service 2018-041 du 19 mars 2018, B.O. n°12 du 22 mars 2018<sup>1</sup>.
- *Vade-mecum* de présentation « certification complémentaire “langues et cultures de l'Antiquité” », site Eduscol, partie « lettres », actualité du 9 septembre 2018<sup>2</sup>.

Programmes en vigueur<sup>3</sup> :

- Collèges : B.O. n°11 du 17 mars 2016<sup>4</sup>.
- Lycée, cadres horaires : B.O. n°29 du 19 juillet 2018<sup>5</sup>.
- Lycée, secondes et premières (option et spécialité) : B.O. spécial n°1 du 22 janvier 2019<sup>6</sup>.
- Lycée, terminale (option et spécialité) : B.O. spécial n°8 du 25 juillet 2019<sup>7</sup>.
- Lycée, programmes d'œuvres pour la spécialité de terminale : B.O. n°21 du 21 mai 2020<sup>8</sup>.

## Rapport

La session 2020 de la certification complémentaire était en théorie la troisième de cet examen académique<sup>9</sup>. Elle s'est déroulée sur deux jours en mars, dans les locaux de la DEC, que le jury remercie pour son accueil. Elle a pris place fort heureusement juste avant que ne soient mises en place les mesures de confinement sanitaire liées à l'épidémie de COVID-19. Cette dernière a toutefois empêché que ne se tienne en avril la formation prévue à l'issue de cette session et à destination des candidats de la session suivante. Les modalités de report de celle-ci ne sont pas encore connues à la date de publication ce rapport.

Cette session s'est révélée très favorable, puisque non seulement la certification a été accordée à tous les candidats sauf un, mais que les prestations ont été d'une exceptionnelle qualité, le jury ayant même eu le plaisir de mettre la note maximale à l'une d'entre elles. Par ailleurs, une candidate récusée lors de la session précédente a été cette fois-ci validée.

On voit donc que l'épreuve commence à être connue, elle est dans l'ensemble bien anticipée par les candidats, professeurs souvent chevronnés dans leurs propres disciplines, parfois même en LCA, et dont l'expertise pédagogique apparaît d'emblée lors des prestations. Le présent rapport a pour but de permettre encore quelques améliorations.

### I. Conception du mémoire

---

<sup>1</sup> [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=127432](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=127432)

<sup>2</sup> [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LCA/34/3/Vademecum\\_LCA\\_962343.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LCA/34/3/Vademecum_LCA_962343.pdf)

<sup>3</sup> La connaissance des programmes de la spécialité « Humanités, littérature, philosophie » peut être utile : B.O. spécial n°1 du 22 janvier 2019 (première) / B.O. spécial n°8 du 25 juillet 2019.

<sup>4</sup> [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=99531](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=99531)

<sup>5</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo29/MENE1815610A.htm>

<sup>6</sup> [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=38502](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38502)

<sup>7</sup> [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=39051](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39051)

<sup>8</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo21/MENE2009216N.htm>

<sup>9</sup> La deuxième dans les faits, car la session 2018 s'étant déroulée en septembre, celle de 2019, quelques mois après, n'a vu passer qu'un nombre très réduit de candidats, et n'a pas donné lieu à un rapport.

## A. Forme générale

On rappelle que le mémoire, au format papier, doit être envoyé à l'avance, selon le calendrier fixé par les textes, aux services de DEC 6, et qu'il doit se conformer aux prescriptions indiquées sur le *vade-mecum*. On soulignera ici **l'importance des documents annexes**, qui sont règlementaires, permettent une première évaluation du profil scientifique du candidat, et ont parfois fait défaut. Tels sont : *curricula vitae*, diplômes (y compris étrangers) et éventuellement relevés de notes officiels, tout au moins quand ils peuvent attester non seulement d'un niveau académique à un moment donné, mais aussi d'une continuité dans les acquisitions et les pratiques. Un candidat a été ainsi en mesure de présenter un rapport d'inspection dans le cas d'une classe de latin (sans pour autant limiter sa présentation à ce cours), ce qui constitue évidemment un support d'interrogation privilégié.

La conception matérielle des mémoires s'est révélée dans l'ensemble extrêmement appliquée : usage de la couleur, ressources typographiques, intégration d'images soignée sur le plan de la forme (clarté, format) comme de la mise en lien avec le déroulé pédagogique, sont autant de qualités qu'il ne faut pas dédaigner. Chaque journée d'interrogation **commence en effet d'abord par la lecture**, approfondie et annotée du mémoire en général et par au moins deux des trois jurés de la session avant que ne commencent les oraux. Le mémoire, toujours présent aux yeux des jurés, **constituera ensuite un support essentiel (mais non unique) lors de l'entretien**. Les candidats doivent donc penser à la fois à la clarté « linéaire » de celui-ci, et à sa clarté synthétique, sinon même « synoptique », au moment où les jurés souhaiteront revenir sur tel ou tel point.

Enfin, la description d'une activité pédagogique **précise** (réelle ou projetée) doit bel et bien faire partie du mémoire **dès son envoi**. Il convient en outre de préciser ici que les candidats souhaitant être qualifiés dans les deux langues anciennes **ne sont pas tenus d'envoyer deux mémoires séparés** : les parties « institutionnelles » (description du parcours scientifique ou pédagogique et pièces annexes) peuvent être mutualisées. Il faut en revanche, dans ce cas, présenter deux activités pédagogiques séparées (une dans chaque langue) au milieu du mémoire – sans s'interdire les passerelles.

## B. Les différentes parties du mémoire

### 1. Curriculum et motivation, pièces annexes

Il convient également de trouver un juste équilibre dans le choix et l'ampleur des pièces. Des notes de baccalauréat ne sont ainsi guère nécessaires si l'on peut attester de titres ultérieurs comportant des unités de valeur en latin ou grec. De même, le résumé *complet* d'une thèse ou d'une production scientifique ne sont pas utiles, pour autant que le jury soit en état de comprendre en quoi l'un et l'autre impliquent une maîtrise des langues et cultures antiques. Plusieurs candidats avaient suivi des études dans des systèmes universitaires étrangers, où les divisions entre les matières ne sont pas identiques. Il convient alors de se demander dans quelle

mesure les pièces officielles (diplômes et relevés de notes) sont déjà parlantes, et dans quelle mesure il faut par ailleurs les traduire ou les gloser.

Enfin, dans ce qui est, au début du mémoire, l'*équivalent* d'une lettre de motivation, sans en avoir rigoureusement les formes, les candidats ont su mettre en avant celle-ci, non pas des formules creuses ou convenues, mais par des exemples concrets : des projets, des activités interdisciplinaires, des sorties, ou des éléments relatifs aux cours de leurs matières d'origine... La juste compréhension des enjeux propres aux LCA, et en particulier au recrutement des élèves dans les classes de sixième (pour le collège) ou dans les collèges de secteur (pour les lycées) est un indice intéressant, et susceptible d'être évoqué ensuite en entretien.

## 2. Description d'une activité pédagogique

Conformément, au *vade-mecum*, une certaine liberté est laissée aux candidats : certains choisissent de présenter toute une séquence, close sur elle-même. D'autres de présenter une « activité » un tant soit peu complexe, menée sur plusieurs cours (auquel cas l'exposé et l'entretien permettent de donner de la profondeur chronologique). D'autres enfin ont juxtaposé plusieurs séances spécifiques assez détaillées mais correspondant à des niveaux différents, tout en fournissant des programmations annuelles complètes dans des documents annexes. Rappelons qu'avoir réellement enseigné le latin (ou le grec) n'est pas une condition *sine qua non*. Que l'activité ait réellement eu lieu ou qu'elle soit un projet n'importe pas, tant que l'on est capable à son sujet d'un recul critique.

Le jury regrette d'avoir eu encore une fois affaire (quoique dans des proportions moindres que par le passé) à des présentations écrites extrêmement *narratives*. **La description d'une activité pédagogique conçue sur plusieurs séances, et moins encore une séquence complète, ne peuvent efficacement se présenter sous la forme (manifestement prégnante) du seul « rapport d'inspection » (ancien modèle) :** le but n'est pas de s'évaluer soi-même *post factum* en accumulant des séances unitaires, mais de soumettre quelque chose de global à l'évaluation du jury.

**On ne saurait donc trop conseiller aux candidats de privilégier les formes synoptiques, éventuellement tabulaires,** sans s'interdire ni les plans numérotés, ni les listes à tirets, ni même les phrases nominales quand elles ne tournent pas au style télégraphique – et toutes les ressources de mise en page. Il importe en particulier de bien rendre compréhensibles et différenciables « au premier coup d'œil » les natures des informations proposées : objectifs des séances, minutages, processus didactiques proposés, bilans éventuels (y compris critiques), évaluations, etc. Cette liste n'est ni exhaustive, ni prescriptive.

Le jury a pu apprécier, enfin, d'avoir à sa disposition d'authentiques documents pédagogiques réalisés par les enseignants eux-mêmes. Non qu'il faille s'interdire le recours aux manuels, qui existent à dessein et parfois « préexistent », lorsqu'ils s'imposent à un enseignant remplaçant ou récemment arrivé. Mais la capacité à fabriquer ses propres outils est assurément pour le jury un critère d'évaluation assez intéressant. Soit que ces derniers montrent une

recherche d'originalité dans les sources, à travers par exemple un choix très approfondi de différentes représentations picturales d'un même héros mythologiques, sachant juxtaposer les représentations patrimoniales (constituer un « musée imaginaire » est un des buts du professeur de LCA) mais aussi des représentations plus rares et offrant aux élèves une autre réception du personnage. Soit que le document laisse voir une réflexion pédagogique poussée quant à un problème spécifique (la constitution d'un « vivier lexical » tout au long des séances, par exemple). Soit encore que la forme du document montre l'adaptation à un niveau de classe précis (car on ne réalise pas une fiche de la même façon pour des cinquièmes sortant de l'enfance ou pour des terminales qui se projettent dans l'espace universitaire). Dans tous les cas, **l'exhaustivité n'est pas un but** : il n'est pas nécessaire de fournir la *totalité* des exercices sur *rosa* proposés à une classe. Il faut en revanche s'interroger sur **la représentativité des documents que l'on propose**.

On mettra enfin en garde contre les coquilles et les authentiques erreurs factuelles. Si le jury ne s'arrête pas à une légère imperfection typographique<sup>10</sup>, d'authentiques erreurs d'accord ou d'identification en latin ou en grec ont pu faire très mauvaise impression. La rigueur didactique des choix typographiques doit, en particulier, être envisagée.

La morphologie des deux langues anciennes exige en effet des élèves un effort presque inconnu dans les autres langues au moment de l'apprentissage des lexiques : là où l'angliciste n'a qu'une information à retenir (« *the dog* = le chien »), le latiniste ou l'helléniste doit retenir deux, trois ou cinq formes, dont il doit comprendre la logique de classification et la manipulation (e.g. « *miles, -itis m.* », « *duco, is, ere, duxi, ductum* »), sans parler informations annexes comme les genres, les régimes prépositionnels, ou les rections contraintes (« *studeo +DATIF* »). Il convient de respecter, et de ritualiser ces dispositions.

De même, les « formes de citation » divergent entre le français et les langues anciennes ; c'est là pure affaire de convention, donc d'héritage – héritage que précisément les élèves n'ont pas encore et qu'ils doivent acquérir. Ainsi, dire que *amo* (en réalité, une première personne) signifie *aimer* (un infinitif) introduit facilement un trouble chez de jeunes esprits, et c'est une difficulté qu'il faut anticiper. En sens inverse, des cinquièmes risquent d'être perturbés par une forme de lexique aussi longue et indéchiffrable que *suffero, -fers, -ferre, -tuli, -latum* (surtout si le texte retenu contient *sublatum* !). Juxtaposer enfin sous un même texte grec la forme fléchie d'un verbe telle qu'elle se présente dans le texte (e.g. λύσαντες) et une « forme de citation » conventionnelle (e.g. ἀγαπάω-ῶ), et traduire nonobstant tous les deux par des infinitifs français est pour le moins un manque de cohérence...

Il convient enfin d'être très rigoureux et cohérent quant à l'emploi des lettres ramiques dans les documents : l'usage scolaire français privilégie les <j> et les <v>, alors que l'usage universitaire les proscrit ; incohérence qui ne doit pas dérouter un professeur de collègue ou de

---

<sup>10</sup> On rappellera toutefois que – contrairement à un mythe féroce ancré – les majuscules portent et ont toujours porté des accents en français. On rappellera également que – malgré le titre d'une bande dessinée de 2010 par ailleurs louable à tout point de vue – le nom de la philosophe Hypatie (Ἑπατία) ne prend pas de <H> à la dernière syllabe.

lycée ; il faut en ce sens toujours relire un texte téléchargé sur internet et le corriger au besoin. On prendra garde de même à l'accentuation du grec : elle n'est certes pas exigible des élèves, mais ils ne doivent pas non plus s'habituer à lire des formes fausses.

## II. La présentation orale

Passé les formalités administratives, le candidat dispose d'une dizaine de minutes spontanées, suivies de vingt minutes d'entretien. Cette rencontre **ne doit pas être comprise comme un « oral de concours »**. Les dix minutes sont un intervalle et non une prescription à tenir à la seconde près, et si le candidat ne dispose ni de tableau ni de vidéoprojecteur, il est libre en revanche de venir avec toutes les fiches et documents (y compris ouvrages et manuels) qu'il estime nécessaires à sa démonstration.

Les candidats disposent à nouveau, dans le premier temps, d'une certaine liberté, dont ils ont su profiter cette année de façon souvent brillante. Les uns ont choisi de revenir en partie sur leur parcours pour en montrer la cohérence. D'autres ont souhaité souligner la spécificité de l'activité pédagogique, pour insister par exemple (ce que la fluidité de l'oral permettait de faire d'une façon plus efficace que ne l'eût fait l'écrit) sur le fait qu'elle prenait place dans le cadre d'un remplacement « de dernière minute », en expliquant comment ils avaient su se glisser dans des contraintes préalables. Tel autre a souhaité montrer quel parti il pouvait tirer d'un manuel étranger<sup>11</sup>, entièrement rédigé en latin – tout en montrant ensuite qu'il était conscient des limites ou des difficultés d'une telle approche pour des élèves français.

On peut regretter éventuellement que la partie grammaticale soit souvent une relative impensée des projets. À titre d'exemple, le travail des démonstratifs revient souvent ; mais la difficulté morphologique propre aux différents paradigmes est peu anticipée : comment éviter que les élèves ne forment des *\*istus* ou des *\*illum templum* ? L'expérience montre que l'acquisition active de *ille*, *iste* ou *ipse*<sup>12</sup> est bien plus facile que celle de *hic* avec son morphème *-c* intermittent et ses accidents phonétiques. Les points de grammaire ont souvent été purement déclaratifs (« et enfin on reverra le passif »), voire sous forme de listes additives (« le passif, le génitif et les connecteurs » – c'est beaucoup pour un seul texte, et pour des collégiens !) ; et il a fallu parfois forcer les candidats à s'imaginer devant le tableau, feutre en main : que dire ? et surtout : que taire dans un premier temps ? En lexique comme en grammaire, il importe de bien anticiper la différence entre *repérage* (on sait que cela existe, qu'il faudra l'apprendre un jour, mais on ne l'a pas encore vu), connaissance *passive* (on le reconnaît quand on le voit ; typiquement un aoriste sigmatique en grec) et connaissance *active* (on sait le former). D'une façon générale, il importe de bien diviser la difficulté : une candidate a su rappeler que le premier problème est toujours celui des étiquettes grammaticales : plus d'un collégien confond allègrement *passé* et *passif* en français, dont les appellations se ressemblent et dont les auxiliaires se mélangent... Ce point passé, le fait que le passif de l'inflectum soit synthétique (*amatur*, à côté de *il est aimé*, forme analytique) est une bizarrerie pour les élèves, sinon une

---

<sup>11</sup> ØRBERG, Hans Henning. *Lingua latina per se illustrata ; pars I : familia Romana*. Rome : Edizioni Accademia Vivarium Novum, 2010.

<sup>12</sup> Mais on prendra garde à *ipsum*, neutre, à côté de *illud* !

monstruosité<sup>13</sup>. Le légitime désir de ne pas réduire le latin ou le grec à une série de tableaux (comme l'a bien théorisé un candidat) ne doit pas faire oublier pour autant le besoin de construction progressive d'une morphologie.

L'entretien peut prendre différentes voies : un candidat doit s'attendre à affronter des questions aussi bien scientifiques que pédagogiques. Des candidats ont pu ainsi être désarçonnés dans un premier temps par des questions simples comme la différence entre *hostis* et *inimicus*, ou la traduction correcte de *amatus sum*. Un candidat doit s'attendre à se voir demander un peu de « profondeur de champ » quant aux textes proposés : construire une séquence (latine) sur « les dangers de l'éloquence » suppose de connaître la critique fondatrice de Platon à l'égard de la sophistique<sup>14</sup>, même s'il choisit très légitimement d'en faire l'économie devant des élèves.

Sur le plan pédagogique, enfin, certains candidats se sont montrés un peu hésitants lorsque le jury a demandé de « transposer » une séquence dans un autre contexte ou un autre cycle. C'est là sans doute le revers d'une qualité manifestée par tous les candidats ayant déjà des classes de LCA : l'extrême engagement *présent* dans leur poste actuel. Mais il est rappelé que le jury n'est pas là pour confirmer ou légitimer un service : il certifie une compétence, scientifique et didactique, pour le reste d'une carrière. Laquelle peut être longue et avoir ses imprévus. Avoir des élèves extrêmement volontaires et capables de synthétiser seuls une leçon est une faveur, et le signe sans doute de la réussite d'une équipe. Mais on ne doit pas s'interdire de se demander ce que l'on fera le jour où ce ne sera absolument plus le cas. On attend de même explicitement des candidats professeurs en collège (l'extrême majorité) qu'ils connaissent les cadres actuels de l'enseignement des LCA en lycée, du moins hors spécialité. Il ne s'agit pas de connaître à la virgule près les intitulés des objets d'étude des deux derniers cycles, mais de connaître la logique globale de ceux-ci, notamment l'entrée par « mots-concepts », qu'il est facile d'anticiper.

\*

Toutes ces critiques de détail ne retirent rien au fait que les prestations, dans l'ensemble, ont été de très grande qualité. Le jury a apprécié tout particulièrement l'attachement des candidats à faire voir une image complexe et dialectique des civilisations méditerranéennes ; sans céder ni à l'anachronisme ni à « l'Antiquité-prétexé », les candidats ont eu à cœur de mettre en avant des réflexions qui font écho à notre monde moderne. Telle candidate a ainsi cherché à mettre à la portée des élèves une réflexion sur le terme et le concept de « migration » (car les mouvements de peuples sont au cœur de la *Guerre des Gaules* comme de l'*Énéide*) ; la question des relations femmes/hommes revient souvent, et les candidat(e)s savent ne pas la réduire à des poncifs : l'une d'entre elles a ainsi su montrer que, si les femmes sont exclues de la politique

---

<sup>13</sup> Le détour par le phénomène inverse en anglais ou en allemand pour les futurs (*I will sing / ich werde singen*, formes analytiques, à côté de *je chanterai*, forme synthétique) permet de lever la difficulté à peu de frais.

<sup>14</sup> On renverra les candidats aux deux manuels fondamentaux que sont : PERNOT, Laurent. *La Rhétorique dans l'Antiquité*. Paris : Le Livre de Poche, 2010 ; ainsi que : DESBORDES, Françoise. *La Rhétorique antique*. Paris : Hachette, 1996.

romaine d'un point de vue institutionnel, la figure individuelle de la femme conseillère, de Sempronia à Plotine, est une constante qui donne à lire de très beaux textes, où la misogynie antique s'atténue un peu devant des figures de femmes fortes qui doivent faire réfléchir les élèves de deux sexes. Toute la richesse pédagogique développée durant ces deux journées laisse un peu d'espoir dans un temps difficile, et le jury espère sincèrement la retrouver lors des prochaines sessions.